

Certificat d'Aptitude à l'Exercice de la Profession de Maître-Nageur Sauveteur (CAEPMNS) Haute Vienne**Financement**Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif**Organisme responsable et contact**CREPS DE POITIERS
COIFFE Norma
05.49.36.06.56
norma.coiffe@creps-
poitiers.sports.gouv.fr**Accès à la formation****Publics visés :**Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)**Sélection :**

Dossier

Niveau d'entrée requis :Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4
européen)**Conditions d'accès :**Diplôme conférant le titre de maître-nageur-
sauveteur Certificat de compétence PSE1 ou
équivalent, et l'attestation de la formation
continue annuelle.**Prérequis pédagogiques :**

Non renseigné

**Contrat de
professionnalisation
possible ?**

Non

Objectif de la formation

Arrêté du 23 octobre 2015 La durée maximale de la session est de vingt et une heures, réparties sur trois jours. La session, dont l'effectif maximal est de vingt-cinq personnes, comprend une formation, suivie d'une évaluation. La formation a une durée de quatorze heures. Elle vise le maintien des compétences ainsi que l'acquisition de connaissances nouvelles liées à l'évolution de la profession, dans le domaine de la sécurité aquatique.

Contenu et modalités d'organisation

1o Evolution de l'environnement professionnel: – différents lieux de pratique des activités aquatiques; – enseignement et animation des activités aquatiques; – évolution en matière de sécurité; – santé et sécurité des pratiquants; – cadre réglementaire d'exercice; 2o Procédures de secours: – mise en œuvre de techniques et de matériels spécifiques prenant en compte les évolutions nouvelles; – compréhension des stratégies à mettre en place pour assurer la sécurité des usagers et prévenir les comportements à risques; – présentation de cas concrets permettant d'appréhender l'intervention en cas d'incident ou d'accident lié à la sécurité du milieu; – comportement et gestes à réaliser en cas d'incident ou d'accident. L'évaluation comprend les deux épreuves suivantes : 1o Une épreuve de nage libre avec palmes effectuée en continu, sur une distance de 250 mètres; 2o Un parcours se décomposant comme suit: a) Départ du bord du bassin ou d'un plot de départ; b) Plongée dite «en canard» suivie de la récupération d'un mannequin de modèle réglementaire, soit un mannequin d'un poids de 1,5 kg à une profondeur d'un mètre. Le mannequin repose à une profondeur de 2,30 m (plus ou moins 0,5 m). Sa position d'attente au fond du bassin est indifférente. Le candidat est autorisé à prendre appui au fond, lorsqu'il se saisit du mannequin. Il le remonte ensuite à la surface, avant de le lâcher puis de se diriger vers une personne située à 15 mètres au moins et 25 mètres au plus du bord qui simule une situation de détresse. Saisi de face par la victime, le candidat se dégage puis la transporte vers le bord tout en s'assurant de son état de conscience; c) Le candidat assure la sortie de l'eau, de la victime. Après l'avoir sécurisée, il procède à la vérification de ses fonctions vitales puis explique succinctement sa démarche aux évaluateurs. Pour l'ensemble des épreuves, le candidat est revêtu d'un short et d'un tee-shirt. Le port d'une combinaison, de lunettes de piscine, de masque, de pince-nez ou de tout autre matériel n'est pas autorisé.

...
Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Non renseigné**
Commentaires sur la parcours personnalisable **Conforme à l'arrêté (3 jours 21 heures)**

Validation(s) Visée(s)**Certificat d'aptitude à l'exercice de la profession de maître nageur sauveteur (CAEP - MNS) - Sans niveau spécifique****MON
COMPTE
FORMATION** Éligible au CPF**Et après ?**

Suite de parcours

Non renseigné**Calendrier des sessions**

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00183825	du 17/03/2021 au 19/03/2021	Limoges (87)	CREPS DE POITIERS		MON COMPTE FORMATION	FPC
00331845	du 08/03/2023 au 10/03/2023	Limoges (87)	CREPS DE POITIERS		MON COMPTE FORMATION	FPC
00372506	du 06/03/2024 au 08/03/2024	Limoges (87)	CREPS DE POITIERS		MON COMPTE FORMATION	FPC